

# BDL - NEWS

## L'ACTUALITÉ SOCIALE

### ACTUALITÉS DU MOIS

**LE MONTANT DU TITRE-RESTAURANT EST LIBRE. ATTENTION TOUTEFOIS AU SEUIL D'EXONÉRATION DES COTISATIONS SOCIALES**

En votre qualité d'employeur, vous fixez librement la valeur faciale des titres restaurants donnés à vos salariés.

[LIRE LA SUITE >](#)

### LE POINT SUR

**LE DROIT À L'IMAGE : UN SALARIÉ QUI CONSENT A ÊTRE PHOTOGRAPHIÉ NE SIGNIFIE PAS QU'IL ACCEPTE L'UTILISATION DE SON IMAGE PAR SON EMPLOYEUR !**

Comment respecter le droit à l'image des salariés à l'heure de la digitalisation, de l'explosion des réseaux sociaux et des sites dédiés à la marque employeur ?

[LIRE LA SUITE >](#)

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**LA CURE THERMALE N'EST PAS ASSIMILÉE AU RÉGIME DE LA MALADIE !**

Le médecin traitant ou un chirurgien-dentiste a prescrit une cure thermale à votre salarié ? Comment appréhender l'absence de votre salarié ? Venez découvrir les droits et obligations de votre salarié en la matière !

[LIRE LA SUITE >](#)

**FORFAIT JOURS ET RACHAT DE JOURS DE REPOS**

Le salarié en forfait jours travaille un certain nombre de jours dans l'année. Dans ce cadre, il bénéficie de jours de repos dont le nombre varie d'une année sur l'autre.

[LIRE LA SUITE >](#)

### LA PETITE HISTOIRE DU MOIS

**IL Y AVAIT DANS UNE MENUISERIE UNE ÉTRANGE ASSEMBLÉE. C'ÉTAIT UNE RÉUNION D'OUTILS QUI ESSAYAIENT D'ACCORDER LEURS DIFFÉRENCES.**

Le marteau exerça la présidence, mais l'assemblée lui demanda d'abandonner car il faisait trop de bruit et passait son temps à frapper...

[LIRE LA SUITE >](#)

### ZOOM RH

**METTRE EN PLACE DES FORMATIONS POUR LES SALARIÉS EN 2022 ET BÉNÉFICIER D'UN FINANCEMENT PAR L'ÉTAT AVEC LE FNE-FORMATION.**

Le FNE Formation est un dispositif de financement par l'Etat de la formation professionnelle. Prévû initialement jusque fin décembre 2021, le dispositif est prolongé en 2022.

[LIRE LA SUITE >](#)

# 10%

#### LE CHIFFRE DU MOIS

Hausse de 10% du barème kilométrique – Arrêté du 1.02.2022, JO du 13.02.2022



#### TO DO LIST

**To do list d'onboarding, ou les actions à mettre en place pour l'arrivée d'un nouveau collaborateur**

Elles favorisent l'engagement des collaborateurs et améliorent la marque employeur.

3 temps sont identifiés. A titre d'exemples pour chaque temps : [réponse](#)

**Le « pré-boarding » :**

- o Prévenir les équipes de l'arrivée du collaborateur/trice,
- o Préparer son poste de travail,
- o Préparer ses documents d'embauche,
- o Préparer un kit de bienvenue (livret d'accueil, goodies,...) et un kit opérationnel (badges, fournitures,...).

**L'accueil**

- o Lui présenter les équipes et les locaux avec la remise des kits,
- o Faire visiter l'espace de travail,
- o Présenter la politique de sécurité avec remise des équipements le cas échéant,
- o Le familiariser avec la culture de l'entreprise et les outils,
- o Accompagner son installation à son poste de travail,
- o Préparer un petit moment convivial.

**Le suivi**

- o Organiser des points réguliers entre lui et son responsable.

# 28

FEVRIER  
2022

#### DATE A RETENIR

**Deadline légale pour :**

- Afficher la période de prise des congés payés (du 1.05.2022 au 31.10.2022 pour le congé principal),
- Publier sur Egapro et le site internet de l'entreprise votre index de l'égalité professionnelle 2022 (entreprise > 50 salariés). Une communication doit également être faite au CSE.



#### AI-JE LE DROIT ?

**Les mandataires sociaux ont-ils droit aux titres restaurant ?**

**OUI ou NON**

